

FAQ

CHINOIS

1. La langue enseignée est-elle le mandarin ou le cantonais?

La langue enseignée est la langue officielle, généralement appelée “mandarin” en France et désignée par les termes “putonghua” (langue commune) en Chine continentale.

2. Je n'ai jamais étudié le chinois. Existe-t-il des cours pour les débutants complets?

Oui, les cours de 1ère année en langue **majeure** E19CH5 ou en langue **mineure élémentaire** E18CHE5 sont destinés aux débutants complets.

3. J'ai suivi un cursus complet de chinois en LV3 au lycée, dois-je m'inscrire quand même dans un cours pour débutants?

Non, vous pouvez suivre un cours de langue mineure **intermédiaire** E18CHI5.

4. Je ne comprends pas les codes des cours; que signifient-ils?

Voici l'explication pour E19CH5, E18CHE5 et E18CHI5

E = ECUE (élément constitutif d'unité d'enseignement)

1 = 1er semestre

9 = langue majeure ou 8 = langue mineure

E = [langue mineure] élémentaire ou I = [langue mineure] intermédiaire

CH = chinois

5 = [cours dispensé à] Montpellier

5. J'ai suivi un cursus complet de chinois LV2 ou LV1 au lycée/ j'étais en section internationale chinois au lycée, y a-t-il des cours correspondant à mon niveau?

Oui, bien entendu; contactez le plus rapidement possible la coordinatrice de chinois à l'adresse <frederique.gilbank@univ-montp3.fr> ; il faudra lui indiquer avec précision le cursus suivi en chinois et lui faire part de vos disponibilités en terme d'emploi du temps.

6. Etudie-t-on aussi les caractères ?

Oui, dans tous les cours débutants, on mène de front l'apprentissage de l'oral et celui du système d'écriture. L'apprentissage est très progressif mais nécessite un travail régulier.

7. Le chinois est-il une langue difficile?

C'est une langue différente qui nécessite – comme toutes les langues, un travail et une pratique très réguliers, tant pour l'oral que pour l'apprentissage de l'écriture. Dans les premières années, l'absence de désinences (**les mots sont invariables**, il n'y a ni conjugaisons, ni déclinaisons) **facilite grandement l'apprentissage et permet de progresser rapidement à l'oral.**

8. Quelle somme de travail faut-il fournir pour pouvoir progresser et obtenir de bons résultats?

Un travail quotidien (oral et écrit) de 15' est nécessaire et suffisant. Attention, quotidien signifie 7 jours sur 7!

9. Quel manuel utiliserons-nous?

Le programme a été conçu par l'équipe enseignante. Vous disposerez d'un **fascicule** (gratuit) qui vous sera **distribué en cours**. Des matériaux complémentaires (documents audio et vidéo, fiches grammaticales, exercices oraux avec corrigés, “tests”) sont à votre disposition sur la page Moodle de chaque cours. Vous y trouverez également le fascicule à télécharger (en cas de perte de l'exemplaire-papier).

10. Aurons-nous besoin de matériel particulier ?

Pour écrire les caractères chinois, nous vous recommandons d'utiliser **un crayon-papier type HB ou n°40** (c'est le modèle vendu habituellement) et **des feuilles quadrillées dépourvues d'interlignes**. Des

cahiers d'écriture (1€) et des **liasses de 50 pages** (0,70€) **sont en vente** à la **bibliothèque de chinois A03** lors des permanences de l'**Association des étudiants en chinois de l'UPV**.

11. A quelles pages Moodle aurai-je accès?

Vous aurez automatiquement accès :

- aux pages des **ECUES de chinois LANSAD** auxquels vous êtes officiellement inscrits (pour lesquels vous avez fait votre inscription pédagogique) : par exemple, en L1, E19CH5/E18CHE5 et E29CH5/E28CHE5,
- aux pages d'**introduction à la civilisation chinoise** : **Introduction à la calligraphie, la peinture et la musique** ; **Introduction aux arts du spectacle (théâtre chanté-opéra, théâtre d'ombres, marionnettes)** ; **Introduction aux arts et traditions populaires** ,
- aux pages de présentation de l'espace chinois : **Provinces et régions de Chine 1** , **Provinces et régions de Chine 2** .

12. Comment faire pour s'inscrire dans un groupe de TD ?

Consultez d'abord (sur le site du CLER, sur celui du département de chinois

<http://http://chinois.upv.univ-montp3.fr/>) les **horaires des différents groupes** ouverts pour votre l'ECUE puis rendez-vous sur l'application **Mgroup** et inscrivez-vous dans l'un des groupes. Si tous les groupes dont les horaires vous conviennent sont complets, alertez très rapidement la coordinatrice <frederique.gilbank@univ-montp3.fr>

13. Lors des inscriptions pédagogiques (IP) puis-je m'inscrire en “dispensé d'assiduité” , ne pas venir en cours et ne me présenter qu'aux examens terminaux en fin de semestre?

Vous en avez le droit mais tous vos enseignants de chinois -LANSAD vous le déconseillent fortement. Bien que de nombreux documents et exercices soient publiés sur les pages Moodle, la participation effective au cours est essentielle pour progresser dans votre apprentissage du chinois .

14. J'entre en L2 cette année; j'ai suivi les cours de langue majeure/langue mineure élémentaire l'an dernier, dois-je maintenant m'inscrire en langue mineure intermédiaire?

Non, les cours de langue mineure **intermédiaire** sont destinés aux étudiants **qui ont suivi un cursus de chinois au lycée**. Si vous avez obtenu l'an dernier les ECUES de “langue majeure” (E19CH5/E29CH5), vous vous inscrirez cette année à **E39CH5/E49CH5**, si vous étiez en “langue mineure élémentaire” (E18CHE5/E28CHE5), vous poursuivrez avec **E38CHE5/E48CHE5** .

15. J'entre en L2/en L3 cette année; je viens d'une autre université , je n'ai jamais fait de chinois et souhaiterais commencer cette année; est-ce possible?

Oui, mais il vous faudra d'abord suivre les cours dans un groupe de L1 langue majeure ou langue mineure élémentaire. Consultez les horaires des cours puis prenez très rapidement contact avec la coordinatrice <frederique.gilbank@univ-montp3.fr> en lui indiquant votre situation et vos disponibilités d'emploi du temps.

16. Si je souhaite faire davantage de chinois, comment puis-je procéder?

Vous pouvez vous inscrire en **licence LLCER parcours chinois** ou en **licence LEA chinois/ allemand** ou **anglais** ou **espagnol** ou **italien**. Ces formations vous permettent d'obtenir un diplôme national, peuvent se poursuivre par un master et offrent la possibilité de passer une année en échange en Chine (en L2 pour la licence LLCER, en M1 pour le master LEA NPI) et/ou d'y effectuer un stage linguistique (entre la L2 et la L3 pour la licence LEA).

17. Où puis-je trouver davantage d'informations sur la langue et la civilisation chinoises et/ou sur le chinois à l'Université Paul Valéry?

Sur le mini-site du département de chinois : <http://http://chinois.upv.univ-montp3.fr/>

